



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 28 mai 2024
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 mai 2024;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Appui financier à l'organisme l'ANCRE;
 - 6.2 Contribution financière à la « Société Alzheimer du Haut-Richelieu » et participation à une activité;
 - 6.3 Retrait de certains immeubles de la vente pour non-paiement de taxes 2024;
 - 6.4 Appui financier à une initiative citoyenne – Représentations au Parc Félix-Gabriel-Marchand;
 - 6.5 Signature de l'Avenant n° 4 au bail conclu avec la Société québécoise des infrastructures – 875, 1^{re} Rue;
 - 6.6 Avenant à l'entente pour le financement du projet pilote de déminéralisation « Sous les pavés » avec la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu;

- 6.7 Vente du lot 6 391 037 du cadastre du Québec à « SOCIÉTÉ DE GESTION RICKIS INC. »;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Modification de la résolution CM-20240430-10.1.7;
- 7.3 Affectation du surplus non affecté vers différents surplus affectés;
- 7.4 Modification du règlement d'emprunt n° 2062 autorisant la réalisation de travaux de réfection de chaussées pour diverses rues, décrétant une dépense de 3 622 000 \$ et un emprunt à cette fin;
- 7.5 Modification du règlement d'emprunt n° 1977 autorisant la réalisation de travaux de réfection de pavage pour diverses rues, décrétant une dépense de 2 300 000 \$ et un emprunt à cette fin;
- 7.6 Modification du règlement d'emprunt n° 1905 autorisant l'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Georges-Phaneuf, décrétant une dépense n'excédant pas 755 000 \$ et un emprunt à cette fin;
- 7.7 Modification du règlement d'emprunt n° 1771 autorisant la réalisation de travaux de réaménagement de certains locaux du Service de police, décrétant une dépense n'excédant pas 468 000 \$ et un emprunt à cette fin;
- 7.8 Modification du règlement d'emprunt n° 1730 autorisant la réalisation de divers travaux correctifs à la station de pompage Saint-Maurice et des travaux de sectorisation du réseau d'aqueduc dans le quartier Saint-Eugène et décrétant une dépense et un emprunt pour un montant de 930 000 \$ à cette fin;

8. Ressources humaines

9. Culture, développement social et loisir

10. Approvisionnements

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
- | | | |
|--------|----------------|---|
| 10.1.1 | SA-31-LOI-24-P | Appel d'offres - SA-31-LOI-24-P - Services de transport par autobus - Camp de jour; |
| 10.1.2 | SA-201-TP-24-P | Appel d'offres - SA-201-TP-24-P - Services de surveillance et contrôle qualité pour des travaux de branchements et de ponceaux; |
| 10.1.3 | SA-10-APP-24-P | Appel d'offres - SA-10-APP-24-P – Fourniture de conteneurs pour matières résiduelles; |

10.1.4 SA-198-TP-24-P

Appel d'offres - SA-198-TP-24-P –
Services professionnels - Architecture
du paysage, architecture, ingénierie
civile et électrique - Aménagement du
parc Bella;

10.2 Adhésion au regroupement d'achats de l'UMQ - Fourniture et livraison de
tuyaux et habits de combat utilisés en sécurité-incendie - SI-2024;

11. Toponymie et circulation

12. Services techniques

12.1 Approbation de dépenses – Subvention en provenance du programme d'aide
à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable du
Québec – Travaux de pavage sur la rue Bellevue et Gaétan;

13. Sécurité publique

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration
architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- | | | |
|----|---------------|---|
| 1) | PIA-2024-5085 | Immeuble situé au
805, rue Maria-Boivin - Autoriser le
remplacement du revêtement
mural extérieur du garage isolé,
ainsi que le remplacement de
deux (2) portes de garage; |
| 2) | PIA-2024-5079 | Immeuble situé au
45, 2 ^e Avenue - Autoriser le
remplacement du revêtement
extérieur du bâtiment principal; |
| 3) | PIA-2024-5097 | Immeuble situé au
366, rue Laurier - Autoriser le
remplacement du revêtement
extérieur d'un toit d'un bâtiment
principal; |

- | | | |
|----|---------------|--|
| 4) | PIA-2023-0107 | Immeuble situé au 348, 2 ^e Avenue - Autoriser une enseigne murale sur la façade latérale du bâtiment principal; |
| 5) | PIA-2024-5061 | Immeuble situé au 153, rue Richelieu - Autoriser l'installation d'une enseigne projetante; |
| 6) | PIA-2024-5024 | Immeuble situé au 217, rue Bouthillier Nord - Autoriser le remplacement de la fondation existante du bâtiment principal; |
- 14.3.2 PIA-2024-5123 – Immeuble situé au 635, rue Dorchester - Autoriser le remplacement des vitraux du bâtiment principal par de nouveaux panneaux de verre;
- 14.3.3 PIA-2024-5088 – Immeuble situé au 548, 1^{re} Rue - Autoriser divers travaux extérieurs sur le bâtiment principal et l'installation d'une enseigne murale;
- 14.3.4 PIA-2023-0126 – Immeuble situé au 33, rue de Salaberry - Autoriser la construction d'une galerie et d'un perron en cour arrière;
- 14.3.5 PIA-2024-5001 – Immeuble situé au 371, boulevard Saint-Luc - Autoriser la construction de 51 habitations unifamiliales en rangée;
- 14.3.6 PIA-2022-5287 (retour) – Immeuble situé au 57, rue Poissant – Autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée;
- 14.3.7 PIA-2024-5086 – Immeuble situé au 230, rue Mercier – Autoriser divers travaux extérieurs sur le bâtiment principal;
- 14.3.8 PIA-2024-5096 – Immeuble situé au 345, rue Mercier – Autoriser le remplacement du revêtement mural extérieur du bâtiment principal;

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.9.1 PPCMOI-2023-0225 Immeuble situé aux 210, 212 et 214, rue Champlain - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 50 logements;

14.9.2 PPCMOI-2023-0050 Immeuble situé au 631 et 633-641, boulevard Saint-Luc - Autoriser l'usage C9-02-14 (Service d'entreposage), des constructions et des aménagements de terrain;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

15 Transport et mobilité urbaine

15.1 Entente relative à l'utilisation des équipements métropolitains de l'ARTM par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

16 Avis de motion

17 Règlements

17.1 Règlement n° 2289

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour divers projets et travaux de protection cathodique, décrétant une dépense de 674 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.2 Règlement n° 2291

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-5507 à même la zone C-5515.

Les zones C-5507 et C-5515 sont situées sur la Route 104 entre le boulevard Croisetière Nord et le 3^e Rang ».

17.3 Règlement n° 2297

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'agrandir le secteur de P.I.I.A. « projets intégrés commerciaux » afin d'y inclure la totalité de la zone C-5515.

La zone C-5515 est située sur la route 104 entre le boulevard Croisetière Nord et le 3^e Rang ».

17.4 Règlement n° 2299

« Règlement autorisant le paiement au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'une quote-part pour l'exécution de travaux d'amélioration d'une portion de la Route 219, décrétant une dépense n'excédant pas 918 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.5 Règlement n° 2300

« Règlement divisant le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en douze (12) districts électoraux et abrogeant le règlement n° 1876 ».

18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Rapport annuel 2023 du Bureau du vérificateur de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, conformément à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes*;

18.2 Rapport du coordonnateur des mesures d'urgence pour le bris d'aqueduc ayant mené à la déclaration de l'état d'urgence local;

18.3 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2279: « Règlement autorisant des travaux d'urbanisation d'une portion du boulevard Saint-Luc, décrétant une dépense de 17 998 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.4 Procès-verbal de correction CM-20240430-9.2.

19 Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

20 Levée de la séance